



CULTURE

MÉDIATHÈQUE : MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE DRIVE

Mis en ligne le 07 novembre 2020

ALBUMS
BD
REVUES
DRIVE
DVD
MANGA
POLAR
DOCUMENTAIRES



DRIVE MEDIATHEQUE

Service de prêts à emporter

1 - RÉSERVER VOS DOCUMENTS

Par email (de préférence) : mediatheque@treillieres.fr
Par téléphone : 02 40 94 61 76

Choix en amont sur notre catalogue en ligne : <http://www.bibliotheques.cceg.fr/>
parmi les documents localisés à Treillières et indiqués comme disponibles.

Communiquez votre sélection lors de votre demande initiale, de même que le(s) jour(s) et horaire(s) du Drive selon votre préférence. Si vous n'avez pas d'idée précise, les bibliothécaires peuvent vous conseiller et choisir pour vous en fonction de vos envies.

2 - RETIRER VOS DOCUMENTS

Une fois la commande prête, un bibliothécaire vous proposera une date et heure de rendez-vous.

Horaires Drive :
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 15h à 18h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 12h et 15h à 17h

Lors du retrait, un agent sera présent pour vous accueillir :

- Une seule personne par famille
- Port du masque requis
- Apportez un sac (ou une caisse)

N'oubliez pas votre attestation de déplacement sur laquelle vous aurez coché :

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

3 - RENDRE VOS DOCUMENTS

Durant la période de Drive, vous pouvez nous rendre vos emprunts via la boîte de retours ou bien aux jours et horaires du Drive. Merci de ne pas utiliser la boîte de retours pour les jeux. Ceux-ci pourront uniquement nous être rendus lors du Drive.

Tous les documents rendus seront placés en quarantaine 3 jours et resteront sur votre carte d'abonné(e) durant cette période.

Emprunt possible :

10 livre/revues (dont 5 BD Jeunesse maxi), 2 DVD et 1 jeu maximum par carte et pour 3 semaines.

© Treillières



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.